

DEMANDE DE DÉROGATION POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : ..	Conseil Départemental d'Ille et Vilaine (35).....
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : N° ..	1..... Rue ..
	avenue de la Préfecture.....
Commune ..	RENNES.....
Code postal ...	CS 24218 35042.....
Nature des activités : ..	Aménagement du territoire, et environnement.....
.....	
.....	
Qualification :
.....	

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS		
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE	Description (1)	
	Nom scientifique	
	Nom commun	
B1	Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	Destruction de 135ml de haies, de 4 306m ² de boisements (dont 3 585m ² Dossier Défrichement)
	Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	
B2	Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i>	idem
	Noctule commune <i>Myotis daubentonii</i>	
B3	Oreillard gris <i>Plecotus austriacus</i>	idem
	Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	
B4	Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	idem
	Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii</i>	
B5	Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i>	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input checked="" type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Impacts sur des espèces protégées. REAMENAGEMENT DE LA RD48 ET CREATION D'UNE PISTE CYCLABLE

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser :

Destruction directe d'habitats favorables à la reproduction sous emprise de la route (phase travaux, impact permanent), destruction directe de surfaces d'habitats favorables à l'hivernage

Altération Préciser :

Fragmentation des habitats favorables aux espèces, interception des corridors de dispersion

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Master en Eco-ingénierie

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période :

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Region Bretagne

Départements : Ile et Vilaine

Cantons :

Communes : Communes de Bourg-des-Comptes

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser :

Plantation de haies (135 ml) et de boisements (710 m²) ainsi que 3 585 m² prévus dans le cadre du Dossier de défrichement (compensation monétaire)

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Mise en défens des zones sensibles (travaux), phasage travaux, compensation avec plantation de haies et de boisements, création de deux hibemaculum

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Un compte rendu des suivis des mesures mises en place sera envoyé aux services de l'état

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à RENNES

le 22/02/2012

Votre signature

Envoyer par mail